

Présentation

Depuis près de 50 ans, les organismes de danse affirment leur présence sur le marché québécois¹. Ils ont connu, au cours des années, un essor considérable quant au nombre de nouvelles compagnies de création dirigées par des chorégraphes dont la réputation déborde aujourd'hui nos frontières. Le développement de ce secteur et les succès qu'il récolte ont entraîné un engouement croissant de la population québécoise à son égard.

Nous présentons dans ce document un portrait économique des organismes de danse subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec par l'entremise de ses programmes d'aide financière. Ces programmes visent à soutenir le fonctionnement et le développement des organismes professionnels. Notre objectif est de fournir un ensemble de renseignements aux divers intervenants sociaux et culturels œuvrant dans le secteur de la danse au Québec, afin de mieux percevoir l'importance de ce secteur et d'exposer les conditions économiques dans lesquelles il se développe.

Les renseignements proviennent des formulaires de demandes de subventions soumis par les organismes qui ont obtenu une aide financière² du Conseil. Cette source de données est intéressante puisqu'elle contient des renseignements sur les revenus et les dépenses ainsi que des indications sur l'emploi et les activités des organismes. Cette analyse ne porte toutefois que sur les organismes de danse sans but lucratif subventionnés par le Conseil. Il faut cependant signaler que le nombre d'organismes faisant partie de cette analyse, s'ils ne représentent que 46 % des organismes de danse compris dans l'enquête de 1996-1997 de Statistique Canada³, ils réalisent néanmoins 85 % des revenus totaux de tous les organismes de l'enquête fédérale. Les informations colligées ici sont donc intéressantes au plan statistique puisqu'elles représentent une partie très significative de l'activité des organismes de danse sans but lucratif.

Nous verrons, sous divers aspects, notamment la taille des organismes, quelles sont les sources de revenus et les dépenses encourues pour réaliser les activités de l'année 1997-1998 ainsi que le nombre de représentations offertes et le nombre de spectateurs rejoints. Nous regarderons également l'évolution des revenus et des dépenses de 1994-1995 à 1997-1998 ainsi que la situation de l'emploi dans ces organismes, en 1998-1999, selon les catégories et le statut d'emploi.

Ce portrait statistique fournit des renseignements pertinents qui permettent de démarrer la réflexion. Les possibilités d'analyses que ces renseignements fournissent sont nombreuses. À cet égard, le document devient un outil de base, un instrument important de référence qui permettra aux organismes et aux intervenants du milieu de dégager certaines tendances entourant les activités artistiques du secteur de la danse au Québec.

¹ La première compagnie de danse professionnelle, Les Ballets Chiriaeff, voit le jour en 1952. Six ans plus tard, elle se nommera Les Grands Ballets canadiens.

² Nous avons retenu les organismes soutenus sur une base régulière par le Conseil des arts et des lettres du Québec pour les années 1994-1995 à 1997-1998 et ayant obtenu une aide financière en 1998-1999.

³ Statistique Canada, Enquête sur les arts d'interprétation 1996-1997, (87F0003XPE).

Deux annexes complètent ce document et présentent, sous forme de tableaux, des données statistiques détaillées relatives d'une part aux revenus, dépenses et activités des organismes de danse pour chacune des années analysées, selon certaines caractéristiques et, d'autre part, à l'emploi dans ces mêmes organismes pour l'année 1998-1999⁴.

⁴ Rappelons que le Conseil s'est engagé à diffuser au milieu artistique l'information qu'il a colligée à partir des renseignements que lui ont communiqués les organismes.

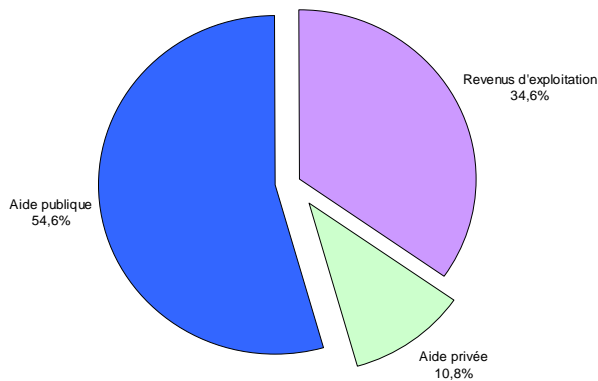
1. La situation financière des organismes de danse en 1997-1998

1.1 L'ensemble des organismes de danse

En 1997-1998, 18 organismes de danse étaient soutenus financièrement sur une base régulière par le Conseil des arts et des lettres du Québec. Ces organismes ont enregistré des revenus totalisant plus de 14,6 millions de dollars et bénéficié d'un appui financier des gouvernements de l'ordre de 8 millions de dollars, soit l'équivalent de près de 55 % de l'ensemble des revenus. Les revenus d'exploitation s'élèvent à 5 millions de dollars et représentent près de 35 % de leurs revenus. Ceux-ci proviennent, dans une large mesure, des revenus de spectacles (guichets et vente de spectacles) et des revenus issus d'autres activités des organismes (vente de produits promotionnels, ateliers, etc.). Les revenus provenant du secteur privé, soit des dons, des commandites et des campagnes de souscription comptent pour près de 11 % de tous les revenus et atteignent près de 1,6 million de dollars (Graphique I).

Graphique I

Sources des revenus des organismes de danse subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1997-1998



Le revenu moyen par organisme s'élève à 812 726 \$ en 1997-1998. L'aide publique par organisme s'établit à 443 408 \$, tandis que les revenus d'exploitation sont de 281 582 \$. Il faut toutefois souligner que cette moyenne est largement influencée par la présence de quatre organismes qui réalisent des revenus supérieurs à 1 million de dollars annuellement. Le revenu médian témoigne d'ailleurs de cette disparité⁵, il atteint 355 450 \$. Nous reviendrons sur cet aspect lorsque nous aborderons la situation financière des organismes au regard de leurs revenus.

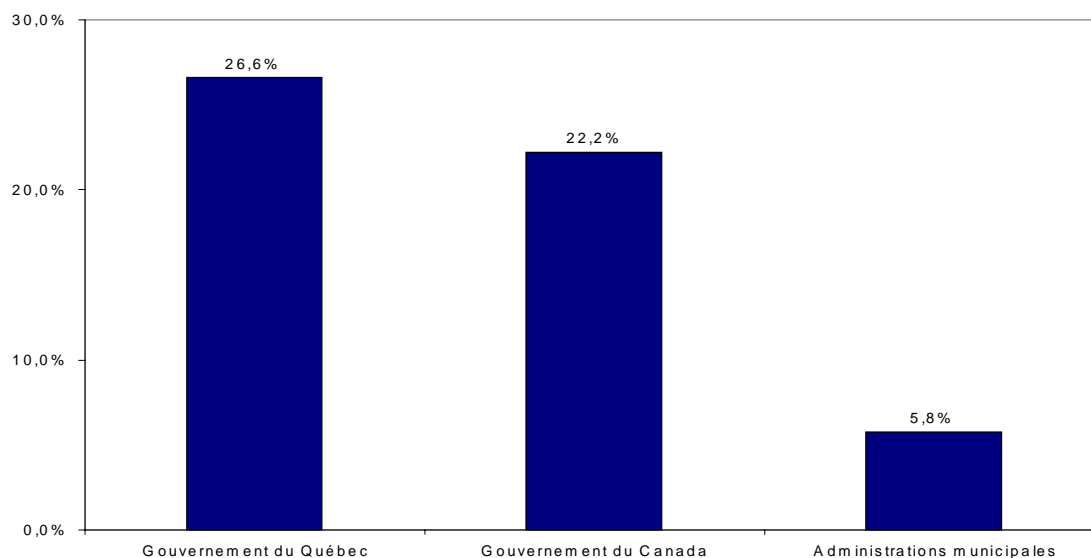
La participation financière du gouvernement du Québec aux revenus des organismes de danse représente près de 27 % de l'ensemble des revenus, soit un montant de 3,9 millions de dollars, celle du gouvernement du Canada équivaut à 22 % (3,2 M\$), tandis que celle des municipalités atteint

⁵ Le revenu médian sépare les organismes en deux parties égales.

près de 6 % (843 740 \$). Le graphique II illustre cette répartition et indique bien l'importance que l'aide publique occupe dans l'ensemble des revenus de ces organismes.

Graphique II

Répartition de l'aide publique aux organismes de danse en 1997-1998 selon les niveaux de gouvernements



Le gouvernement du Québec octroie 49 % de toute l'aide publique versée aux organismes de danse, en 1997-1998, comparativement à 41 % pour le gouvernement fédéral et à 10 % en provenance des administrations municipales. L'aide du gouvernement du Québec est distribuée principalement par l'entremise du Conseil des arts et des lettres du Québec (3,6 M\$), alors que le soutien fédéral est consenti par le Conseil des Arts du Canada qui alloue la presque totalité de l'aide financière aux organismes (plus de 2,8 M\$).

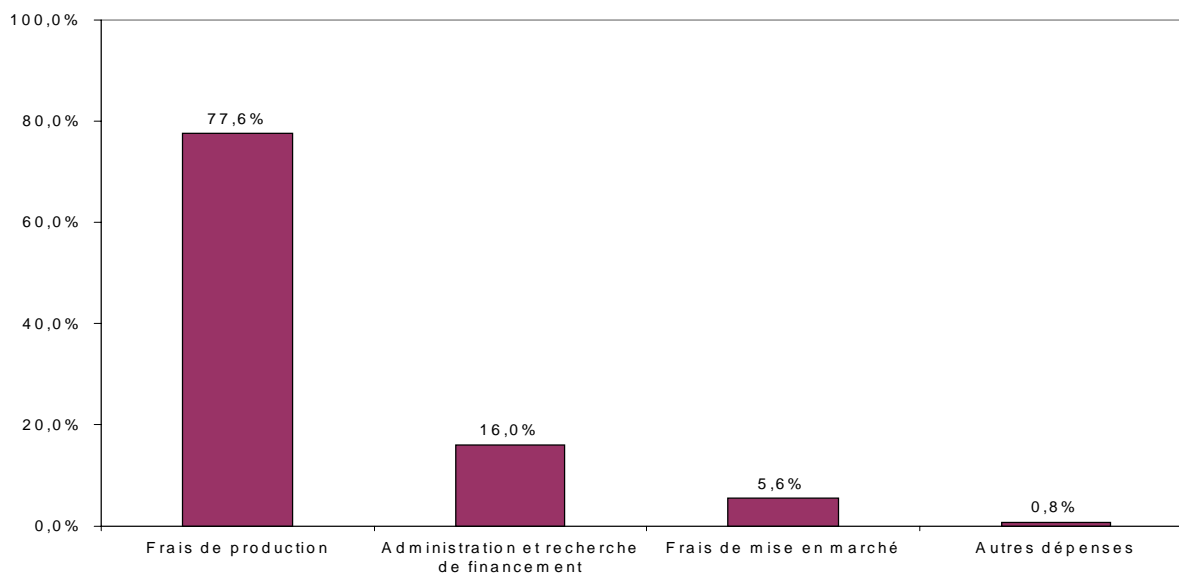
Les dépenses des organismes s'élèvent à 13,9 millions de dollars et sont constituées à près de 78 % de dépenses liées à la production. Celles-ci regroupent l'ensemble des sommes allouées pour la réalisation des activités, soit les frais variables de production attribuables à chacune d'entre elles (cachets des artistes, location de salles, etc.) et les frais généraux de production (rémunération de la direction artistique et du personnel de production, frais de salles de répétitions, etc.). Les coûts relatifs à l'administration et à la recherche de financement représentent 16 % de l'ensemble des dépenses alors que ceux reliés à la publicité et à la mise en marché des produits artistiques représentent un coût équivalant à 5,6 %. Les frais de mise en marché regroupent les sommes versées pour assurer la publicité et la promotion des activités des organismes incluant les campagnes d'abonnements (Graphique III).

En 1997-1998, les revenus sont légèrement supérieurs aux dépenses pour l'ensemble des organismes de danse, ce qui entraîne un surplus de 721 377 \$. Toutefois, 33 % des organismes (6 organismes) présentent un déficit d'exploitation, ainsi qu'un déficit accumulé. C'est un organisme sur trois qui éprouve certaines difficultés financières provoquant une incertitude face à

l'avenir. Le déficit accumulé de ces organismes, qui atteint 1,1 million de dollars, représente 10 % des revenus réalisés par ces organismes au cours de l'année 1997-1998.

Graphique III

Répartition des dépenses des organismes de danse subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1997-1998



Les organismes de danse ont présenté, au cours de la saison 1997-1998, 532 représentations et rejoint un auditoire de plus de 310 000 personnes dont 49 % lors de représentations offertes à l'extérieur du Québec⁶. L'assistance moyenne est de 591 personnes pour des revenus de 27 498 \$ par représentation. En contrepartie, les coûts de production sont de 26 142 \$ en moyenne par représentation.

Tableau 1

Profil financier et artistique des organismes de danse subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1997-1998

Profil financier et artistique	1997-1998
Nombre d'organismes	18
Revenus totaux	14 629 068 \$
Dépenses totales	13 907 691 \$
Nombre de représentations	532
Assistance payante au Québec	159 166
Assistance payante hors Québec	155 403
Assistance payante totale	314 569

⁶ Soixante-douze pour cent (72 %) des organismes ont donné des représentations à l'extérieur du Québec en 1997-1998.

1.2 La taille des organismes de danse

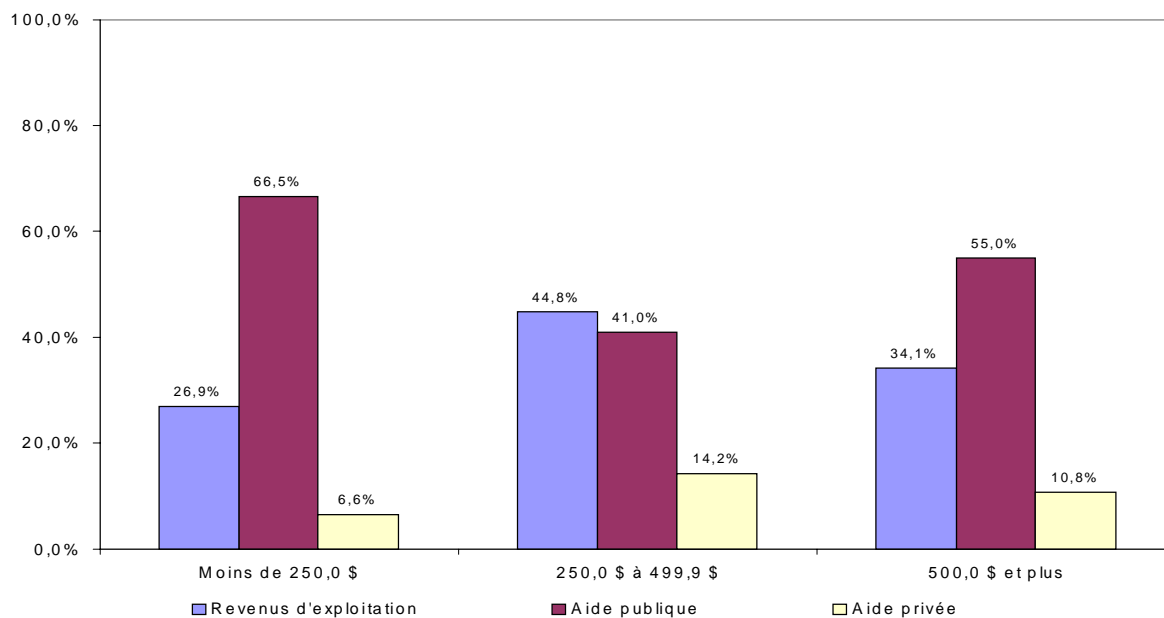
Si nous considérons les organismes de danse en fonction de leur taille et de l'ensemble de leurs revenus, nous constatons que 66 % des organismes enregistrent des revenus inférieurs à 500 000 \$ annuellement, soit l'équivalent de deux organismes sur trois. En dépit de leur grand nombre, ces organismes ne réalisent que 21 % de l'ensemble des revenus générés. Ce sont les organismes dont les revenus sont supérieurs à 500 000 \$, soit 33 % des organismes, qui réalisent 79 % de l'ensemble des revenus.

Par ailleurs, plus de 44 % des organismes de danse (8 organismes) ont des revenus inférieurs à 250 000 \$ en 1997-1998. Ces organismes, qui ont réalisé moins de 10 % de l'ensemble des revenus des organismes de danse, affichaient un revenu annuel moyen de 179 242 \$.

Bien que la proportion des revenus d'exploitation et celle de l'aide privée tendent à augmenter avec les revenus des organismes et que celle de l'aide publique tende à diminuer, ce sont les organismes dont les revenus annuels se situent entre 250 000 \$ et 500 000 \$ qui réalisent les revenus d'exploitation les plus importants, bénéficient de l'aide privée la plus importante et reçoivent la proportion la moins grande de leurs revenus, sous forme d'aide publique, des différents gouvernements. Les revenus d'exploitation de ces organismes représentent 44,8 % de leurs revenus comparativement à moins de 35 % pour les autres groupes, l'aide publique représente 41 % par rapport à 55 % et plus, et l'aide privée atteint 14,2 % des revenus contre moins de 11 % pour les autres catégories de revenus. Le graphique IV illustre cette répartition des sources de revenus selon la taille des organismes de danse subventionnés par le Conseil en 1997-1998.

Graphique IV

Sources des revenus des organismes de danse subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1997-1998 selon la taille des organismes (en milliers de dollars)



L'assistance moyenne par représentation tend à s'accroître avec l'augmentation des revenus ; ainsi plus les revenus des organismes augmentent, plus l'auditoire à chacune des représentations est important. L'assistance moyenne passe de 194 personnes par représentation pour les organismes dont les revenus sont inférieurs à 250 000 \$ annuellement, et à 773 personnes par représentation pour ceux ayant des revenus supérieurs à 500 000 \$. Il faut par contre mentionner que ces derniers se produisent généralement dans des salles de plus grande importance.

Tableau 2

Profil financier et artistique des organismes de danse subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1997-1998 selon la taille des organismes

Profil financier et artistique	Moins de 250 000 \$	250 000 \$ à 499 999 \$	500 000 \$ et plus
Nombre d'organismes	8	4	6
Revenus totaux	1 433 941 \$	1 663 191 \$	11 531 936 \$
Dépenses totales	1 419 347 \$	1 644 270 \$	10 844 074 \$
Nombre de représentations	121	99	312
Assistance payante au Québec	14 321	26 510	118 335
Assistance payante hors Québec	9 199	23 317	122 887
Assistance payante totale	23 520	49 827	241 222

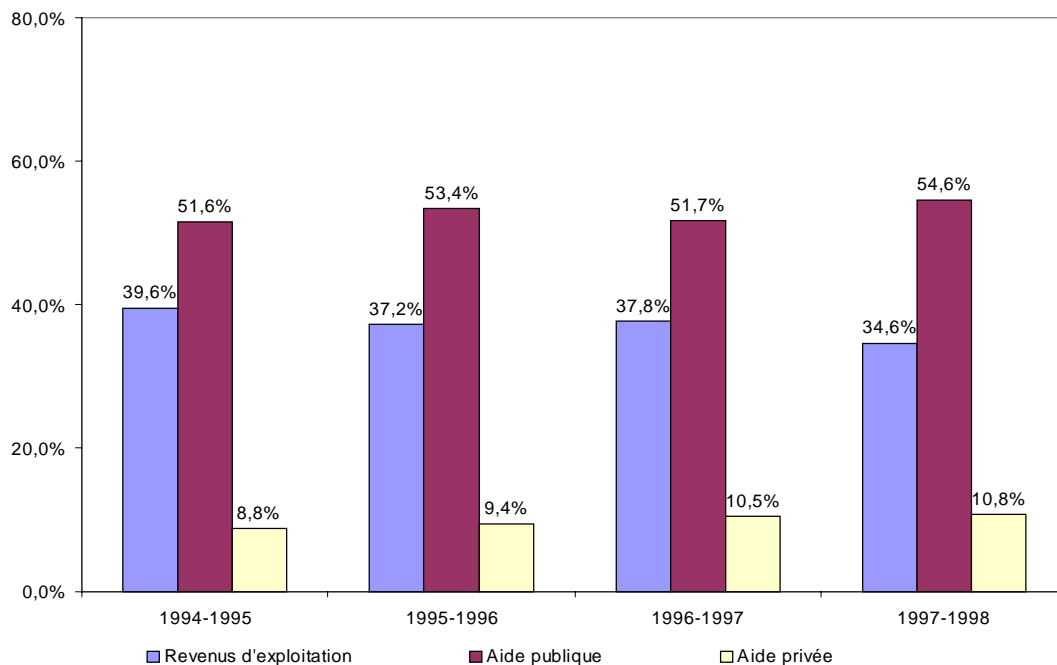
2. L'évolution des revenus, des dépenses et des activités des organismes de danse de 1994-1995 à 1997-1998

2.1 Les revenus des organismes de danse

En 1997-1998, le Conseil soutient sur une base régulière trois organismes de plus qu'en 1994-1995, soit une augmentation de 20 % du nombre des organismes subventionnés en danse. En 1997-1998, les 18 organismes de danse ont enregistré une hausse de 3 % de l'ensemble de leurs revenus comparativement à 1994-1995. Au cours de ces quatre exercices financiers, les revenus d'exploitation ont diminué de 10 % et l'aide publique a augmenté de 9 % ; une situation qui s'est traduite par une participation différente aux revenus des organismes, laissant ainsi une part légèrement plus grande aux revenus provenant des administrations publiques et une portion moins importante aux revenus d'exploitation. En 1994-1995, les revenus d'exploitation représentaient 40 % de tous les revenus alors qu'en 1997-1998, ils atteignaient 35 %. De son côté, l'aide publique, qui représentait 52 % des revenus en 1994-1995, équivalait en 1997-1998 à 55 % de l'ensemble des revenus des organismes de danse. Pour sa part, le Conseil a augmenté sa contribution financière de 12 % au cours de cette période (Graphique V).

Graphique V

Sources des revenus des organismes de danse subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 1994-1995 à 1997-1998



Les revenus des organismes de danse subventionnés ont ainsi augmenté de 434 889 \$ au cours des quatre dernières années, passant de 14,2 millions de dollars à 14,6 millions de dollars. Cette hausse inclut toutefois trois nouveaux organismes soutenus financièrement par le Conseil. Par ailleurs, le revenu moyen par organisme a, quant à lui, diminué au cours de cette période passant de 946 278 \$ à 812 726 \$, une diminution qui atteint 14 %.

Entre 1994-1995 et 1997-1998, les revenus d'exploitation des organismes de danse ont diminué de 553 691 \$; par contre, l'aide publique a augmenté de 657 096 \$. Le gouvernement du Québec a bonifié sa contribution d'un montant additionnel de près de 600 000 \$ comparativement à 1994-1995⁷. De son côté, le gouvernement du Canada a diminué son appui aux organismes visés par cette étude d'un montant de 52 609 \$. L'appui du Conseil des Arts du Canada (CAC) est toutefois plus important en 1997-1998 comparativement à 1994-1995. Le CAC a alloué 416 498 \$ de plus aux organismes du Québec au cours de cette période alors que les autres ministères fédéraux ont, quant à eux, diminué leur contribution financière de 469 385 \$. Les administrations municipales ont ajouté, pour leur part, un montant additionnel de 113 740 \$ aux sommes déjà consenties.

2.2 Les dépenses des organismes de danse

Les dépenses des organismes de danse ont diminué de 5 % entre 1994-1995 et 1997-1998. En termes proportionnels, les différents postes budgétaires se répartissent sensiblement de la même façon au cours de ces années. Les coûts de production occupent une forte proportion dans l'ensemble des dépenses passant de 74 % en 1994-1995 à près de 78 % de l'ensemble des coûts en 1997-1998.

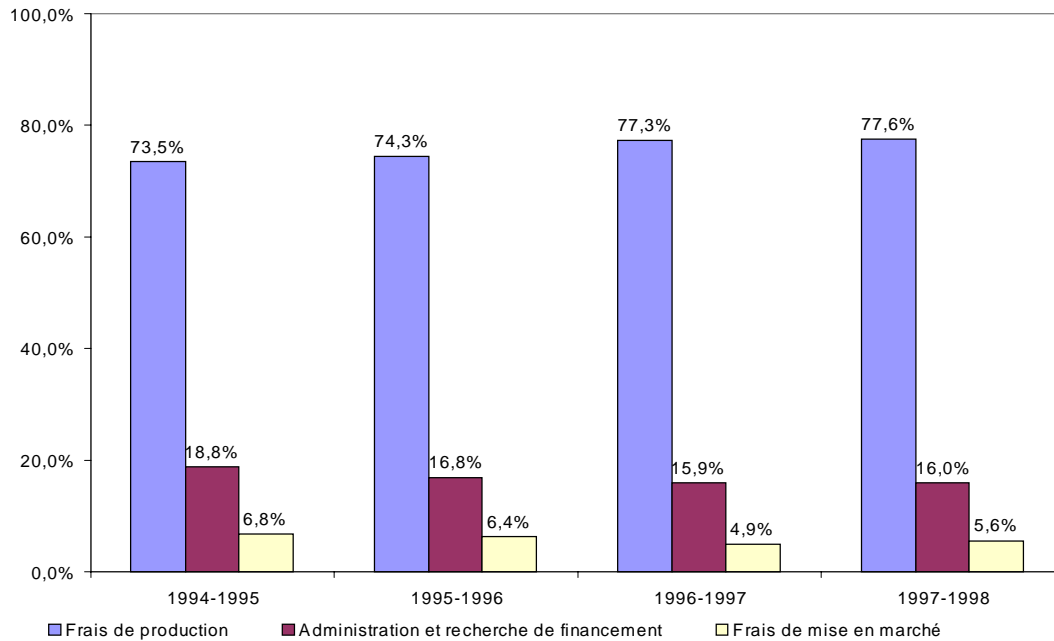
Les dépenses consacrées à l'administration et à la recherche de financement sont quant à elles de moindre importance. Ce poste budgétaire représente, en 1997-1998, 16 % des dépenses comparativement à 19 % en 1994-1995. Les frais liés à la mise en marché des productions connaissent également une légère diminution dans l'ensemble des dépenses des organismes et représentent, en 1997-1998, 6 % des dépenses encourues par rapport à 7 % en 1994-1995. Les organismes consacrent ainsi près de 210 000 \$ de moins à la mise en marché de leurs spectacles au fil des ans.

Les organismes qui présentent en 1997-1998 un déficit accumulé sont moins nombreux. En effet, 33 % (6 organismes) enregistrent un déficit accumulé comparativement à 67 % (10 organismes) en 1994-1995. Ce déficit est également moins important par rapport aux revenus de ces organismes passant de 1,7 million de dollars à 1,1 million de dollars au cours des dernières années. Par rapport aux revenus de ces organismes, il équivaut, en 1997-1998, à 10 % comparativement à 15 % des revenus en 1994-1995.

⁷ Ces montants additionnels ont été obtenus dans la foulée de la Politique de la diffusion des arts de la scène (1996).

Graphique VI

Répartition des dépenses des organismes de danse subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 1994-1995 à 1997-1998



2.3 Les activités des organismes de danse

Le nombre de représentations offertes par les organismes de danse a augmenté de 3 % depuis 1994-1995. Le nombre de spectateurs affiche une plus faible croissance, augmentant de 1 % au cours de la même période : le nombre moyen de spectateurs par organisme, en 1994-1995, est presque identique à celui de 1997-1998, passant de 599 personnes par représentation à 591.

Le nombre moyen de représentations par organisme a toutefois diminué : en 1997-1998, les organismes ont offert en moyenne 30 représentations comparativement à 34 en 1994-1995. L'assistance moyenne par organisme est également moins importante, se chiffrant, en 1997-1998, à 17 476 personnes comparativement à 20 682 en 1994-1995, soit une diminution moyenne de 3 206 personnes par représentation au cours des dernières années.

Bien que le nombre de spectateurs et le nombre de représentations soient plus élevés en 1997-1998 comparativement à 1994-1995, ils ont diminué par rapport à 1996-1997, année au cours de laquelle les organismes ont offert plus de représentations devant un auditoire plus important. Cette diminution correspond à 12,5 % du nombre de représentations et à 4,3 % du nombre de spectateurs en 1997-1998 comparativement à 1996-1997.

Les organismes de danse sont très présents à l'extérieur du Québec et encore plus sur les scènes internationales. En 1994-1995, 11 organismes offraient des représentations à l'extérieur du territoire québécois ; en 1997-1998, ils sont 13 organismes. Il faut par ailleurs noter que le public de la danse se répartit de façon égale au Québec et hors Québec (Tableau 3).

Tableau 3

Profil financier et artistique des organismes de danse subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 1994-1995 à 1997-1998

Profil financier et artistique	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Nombre d'organismes	15	15	17	18
Revenus totaux	14 194 179 \$	15 038 969 \$	15 137 416 \$	14 629 068 \$
Dépenses totales	14 590 692 \$	15 134 796 \$	15 126 539 \$	13 907 691 \$
Nombre de représentations	518	505	608	532
Assistance payante au Québec	144 852	199 627	157 043	159 166
Assistance payante hors Québec	165 373	149 929	171 748	155 403
Assistance payante totale	310 225	3 49 556	328 791	314 569

3. L'emploi dans les organismes de danse en 1998-1999

Dans cette partie, nous présentons une analyse de la situation de l'emploi au sein des compagnies de danse soutenues par le Conseil. Les données recueillies concernent la même catégorie d'organismes présentée dans les chapitres précédents, soit les 18 organismes de production en danse. Les données sur l'emploi ne couvrent cependant que l'année de référence 1998-1999 et non les années antérieures.

Les renseignements dont nous disposons permettent de dégager un portrait utile et intéressant des conditions de travail du personnel des organismes visés. Ce portrait est cependant partiel car il ne porte que sur quelques-unes des facettes de la situation de ces travailleurs (les salaires, la durée des emplois, etc.) et qu'il n'éclaire que la situation vécue par un travailleur au sein d'un même organisme et non l'ensemble de sa vie professionnelle. Ainsi, la réalité des cumuls de contrats dans plusieurs organismes ou successivement dans un même organisme, tout comme celle du travail mené parallèlement en dehors du secteur artistique, ne sont pas cernées par les données qui suivent, bien qu'elles se dégagent en filigrane.

3.1 La situation de l'emploi dans l'ensemble des organismes de danse

En 1998-1999, les organismes de danse soutenus par le Conseil des arts et des lettres du Québec ont eu à leur emploi 418 personnes, soit une moyenne de 23 employés par organisme. Des employés qui ne travaillent pas nécessairement à temps complet durant toute l'année. À cet égard, il est utile de transposer les données les concernant en *équivalents temps complet* (ÉTC)⁸ pour avoir un éclairage supplémentaire sur cette main-d'œuvre. Ainsi, les organismes de danse ont eu à leur emploi l'équivalent de 165 personnes à temps complet en 1998-1999, ce qui représente une moyenne de neuf ÉTC par organisme. Cette moyenne cache cependant des réalités diversifiées ; nous verrons en effet que la situation de l'emploi dans les compagnies de danse varie entre autres selon les revenus de ces organismes.

La répartition des fonctions

La répartition des employés selon les diverses catégories d'emploi nous permet de constater que la majorité des travailleurs fait partie du personnel artistique. Cette catégorie, qui inclut les directeurs artistiques, les danseurs, les musiciens, les scénographes, les concepteurs d'éclairage et les créateurs de costumes, rassemble 63 % de l'ensemble des travailleurs des organismes. Vient ensuite, mais dans des proportions sensiblement plus réduites, le personnel de production qui regroupe principalement les directeurs de production, les directeurs techniques, les régisseurs, l'équipe technique de scène, les sonorisateurs et les éclairagistes (14 % des employés). Le personnel s'occupant de la mise en marché et le personnel administratif représentent 11 % des travailleurs.

⁸ Pour calculer le nombre d'*équivalents temps complet* (ÉTC), nous avons divisé le nombre de semaines travaillées par 52 semaines.

La prédominance du personnel artistique au sein des organismes est visible également lorsqu'on considère le nombre d'équivalents temps complet dans chacune des catégories d'emploi : le nombre d'employés faisant partie du personnel artistique équivaut à 87 ÉTC, soit cinq personnes en moyenne par organisme. Contrairement à d'autres secteurs artistiques, le personnel administratif arrive ici au deuxième rang avec 31 ÉTC, soit une moyenne de deux travailleurs par organisme. Le personnel de production vient ensuite avec 20 ÉTC, ce qui représente un employé à temps complet en moyenne dans chaque compagnie de danse (Tableau 4).

Tableau 4

Nombre d'employés et nombre d'équivalents temps complet (ÉTC) dans les organismes de danse selon la catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi	Nombre d'employés	%	ÉTC
Personnel artistique	262	62,7	87
Personnel de production	58	13,9	20
Personnel administratif	45	10,8	31
Personnel affecté à la mise en marché	48	11,4	24
Personnel affecté aux campagnes de financement	5	1,2	2
Personnel affecté à l'accueil	0	0,0	0
TOTAL	418	100,0	165

Le statut des employés

On retrouve chez les compagnies de danse, tout comme dans les organismes des autres disciplines, des travailleurs aux statuts différents : permanents, occasionnels et travailleurs autonomes. Lorsque nous regardons la répartition des employés selon leur statut, on remarque qu'il y a tout autant, voire davantage, d'employés permanents (43 %) que de travailleurs autonomes (41 %) ; les employés qui sont engagés sur une base occasionnelle sont, quant à eux, très minoritaires dans les compagnies de danse soutenues par le Conseil. Cette répartition est différente de celle observée dans les organismes des autres disciplines des arts de la scène comme en théâtre et en musique où les employés ayant le statut de travailleurs autonomes sont fortement prédominants, tandis que le personnel permanent y est proportionnellement beaucoup moins nombreux.

Les tendances relatives au statut des travailleurs varient quelque peu selon les fonctions qu'ils occupent. Ainsi, le tableau 5 montre que le personnel artistique se répartit presque également entre les employés permanents et les travailleurs autonomes (42 % et 43 % de ces employés respectivement se retrouvent dans chacune de ces catégories) alors que le personnel de production a majoritairement le statut de travailleurs autonomes (64 %). De son côté, le personnel administratif se retrouve en majorité parmi le personnel permanent (71 %) ; ce qui se confirme dans la plupart des organismes de danse.

Tableau 5

Répartition des employés des organismes de danse selon le statut et la catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi	Permanents		Occasionnels		Travailleurs autonomes		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Personnel artistique	111	42,4	39	14,9	112	42,7	262
Personnel de production	11	19,0	10	17,2	37	63,8	58
Personnel administratif	32	71,1	7	15,6	6	13,3	45
Personnel affecté à la mise en marché	23	47,9	10	20,8	15	31,3	48
Personnel affecté aux campagnes de financement	2	40,0	1	20,0	2	40,0	5
Personnel affecté à l'accueil	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	179	42,8	67	16,0	172	41,1	418

Les salaires et la durée des emplois

Les 18 organismes de danse soutenus sur une base régulière par le Conseil ont versé, en 1998-1999, une masse salariale globale de 7,2 M\$ à leurs 418 employés. Le salaire annuel moyen de ces employés était de 17 280 \$ pour une moyenne de 20 semaines de travail au sein de l'organisme. Pour avoir une meilleure idée des conditions salariales du personnel des organismes de danse, il est utile de considérer aussi le salaire hebdomadaire des employés : celui-ci était en moyenne de 844 \$ en 1998-1999 (Tableau 6).

Tableau 6

Salaire moyen des employés et durée moyenne des emplois dans les organismes de danse selon la catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi	Salaire annuel moyen	Salaire hebdomadaire moyen	Nombre moyen de semaines travaillées
Personnel artistique	16 357 \$	945 \$	17
Personnel administratif	30 342 \$	834 \$	36
Personnel de production	12 225 \$	698 \$	18
Personnel affecté à la mise en marché	16 516 \$	628 \$	26
Personnel affecté aux campagnes de financement	14 062 \$	657 \$	21
Personnel affecté à l'accueil	-	-	-
TOTAL	17 280 \$	844 \$	20

La rémunération des employés œuvrant dans les organismes de danse varie de façon significative selon les fonctions. Si l'on s'arrête au salaire annuel moyen, on note que c'est le personnel administratif qui détient le meilleur salaire (30 342 \$), suivi de très loin par le personnel s'occupant de mise en marché (16 516 \$) et le personnel artistique (16 357 \$). Cependant, cette hiérarchie des salaires est liée au nombre de semaines travaillées dans l'organisme durant l'année. Lorsqu'on se réfère au salaire hebdomadaire, on observe aussi des écarts entre les catégories de travailleurs, mais la situation se présente différemment : c'est le personnel artistique qui arrive au premier rang (avec une moyenne de 945 \$), suivi du personnel administratif (834 \$) et du personnel de production (698 \$). La durée moyenne des emplois varie également considérablement. Le personnel dont les fonctions sont liées au fonctionnement régulier de l'organisme tend à afficher un nombre de semaines de travail plus élevé que le personnel associé aux productions artistiques proprement dites. Ainsi, le personnel administratif et le personnel affecté à la mise en marché cumulent respectivement en moyenne 36 et 26 semaines de travail tandis que le personnel artistique et le personnel de production travaillent en moyenne 17 et 18 semaines pour l'organisme.

3.2 La situation de l'emploi selon la taille des organismes de danse

En 1998-1999, les organismes de danse dont les revenus annuels sont inférieurs à 500 000 \$ avaient à leur emploi plus de la moitié (52,4 %) du personnel embauché par l'ensemble des organismes (Tableau 7). Le nombre moyen d'employés par organisme était respectivement de 19 et 17 dans les organismes dont les revenus étaient de moins de 250 000 \$ et entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et à 33 employés pour les organismes ayant des revenus annuels de 500 000 \$ et plus.

Tableau 7

Nombre d'employés selon la taille des organismes de danse

Taille des organismes	Nombre	%	Nombre moyen d'employés par organisme
Moins de 250 000 \$	151	36,1	19
250 000 à 499 999 \$	68	16,3	17
500 000 et plus	199	47,6	33
TOTAL	418	100,0	23

Les salaires des travailleurs et la durée de leur emploi dans les organismes suivent ce même type de progression lorsque les revenus atteignent la barre des 500 000 \$ (Tableau 8). Ainsi, dans les organismes se situant dans les deux tranches de revenus inférieures, les employés ont gagné en moyenne environ 7 000 \$ par année et 650 \$ par semaine et ont travaillé 11 semaines dans un même organisme durant l'année. Les conditions salariales sont nettement meilleures dans les compagnies ayant des revenus supérieurs à 500 000 \$ par année : les salaires moyens y sont de 28 519 \$ par année et de 925 \$ par semaine alors que la durée moyenne des emplois est de 31 semaines, soit plus du double que les précédents.

Tableau 8

Salaire moyen et durée moyenne des emplois selon la taille des organismes de danse

Taille des organismes	Salaire annuel moyen	Salaire hebdomadaire moyen	Nombre moyen de semaines travaillées
Moins de 250 000 \$	7 161 \$	639 \$	11
250 000 \$ à 499 999 \$	6 860 \$	642 \$	11
500 000 \$ et plus	28 519 \$	925 \$	31
TOTAL	17 280 \$	844 \$	20

En résumé

Les interventions du Conseil des arts et des lettres du Québec auprès des organismes du secteur de la danse visent le soutien à la création, à la production, à la diffusion et au rayonnement de la danse sur le territoire québécois et à l'extérieur du Québec.

Les 18 organismes soutenus financièrement par le Conseil en 1997-1998 ont généré des revenus totalisant 14,6 millions de dollars dont près de 35 % sont des revenus d'exploitation ; l'aide des différents gouvernements atteint 8 millions de dollars, soit l'équivalent de 55 % de tous les revenus des organismes ; l'aide du secteur privé compte pour près de 11 % des revenus et s'élève à près de 1,6 million de dollars. Les organismes ont rejoint plus de 310 000 personnes lors des 532 représentations offertes au cours de la saison.

En 1998-1999, les organismes de danse ont eu à leur emploi 418 personnes dont la plupart avait un statut de travailleur autonome ou d'employé permanent. Le salaire annuel moyen versé à l'ensemble des employés était de 17 280 \$ pour une moyenne de 20 semaines de travail.

Ces renseignements sont de nature à permettre une lecture précise de la situation qui prévaut dans le secteur de la danse au Québec afin de mieux cibler les interventions des organismes et des intervenants des secteurs privé et public.

Notons finalement, que le portrait économique peut être modifié depuis la dernière année de référence, soit 1997-1998, puisque depuis ce temps, le gouvernement du Québec, alerté par le Conseil sur la situation déficitaire alarmante d'une portion importante des organismes, a annoncé successivement des mesures spéciales visant leur redressement financier, tels les crédits octroyés par Loto-Québec ou la mise sur pied du Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec. De plus, le Conseil des Arts du Canada connaissait, en 1998-1999, une augmentation substantielle récurrente de son budget. Enfin, le Conseil des arts et des lettres du Québec a accordé des crédits ponctuels supplémentaires au printemps 2000. Les impacts de tous ces crédits nouveaux ne pourront être mesurés qu'ultérieurement.

Annexe 1

**Statistiques sur la situation financière
et les activités des organismes de production
en danse subventionnés par le
Conseil des arts et des lettres du Québec
de 1994-1995 à 1997-1998**

Annexe 2

**Statistiques sur l'emploi
dans les organismes de production
en danse subventionnés par le
Conseil des arts et des lettres du Québec
en 1998-1999**